

ORGANISATIONS RÉGIONALES ANTIDOPAGE (ORAD)

Les ORAD d'Afrique poursuivent leurs efforts relatifs à la Bourse de l'AMA pour les contrôles. En 2015, l'accent sera mis sur les contrôles efficaces et intelligents. Chaque ORAD se dote de moyens accrus pour effectuer une évaluation des risques qui leur permettra de développer un plan efficace de répartition des contrôles. L'objectif ultime : réaliser des programmes misant sur des contrôles auprès des bons sportifs pour les bonnes substances et au bon moment. Nous encourageons les membres du Conseil de chaque ORAD - et tous les partenaires concernés - à s'assurer que leurs pays membres tirent pleinement parti de cette bourse.

CODE MONDIAL ANTIDOPAGE 2015

À l'heure actuelle, la Guinée Bissau, le Libéria, Sao Tomé-et-Principe et la Sierra Leone n'ont toujours pas adopté ou mis en œuvre des règles antidopage conformes au Code mondial antidopage révisé. Rappelons que le Code est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Nous encourageons vivement ces pays à communiquer avec le bureau régional africain de l'AMA qui leur fournira du soutien ou des informations additionnelles à ce titre.

CONTRIBUTIONS À L'AMA – 2015

En novembre 2014, l'AMA a acheminé à tous les ministres du Sport un avis – ainsi qu'une facture – au sujet des contributions de 2015. L'Agence a envoyé un rappel semblable en mars 2015. Nos dossiers indiquent que seuls huit (8) des cinquante-quatre (54) pays africains ont versé leurs contributions de 2015 à l'AMA. Certains pays nous ont informés de leurs intentions à cet égard, ou du moment où ils comptent remédier à cette situation, et ce geste est fort apprécié. Le bureau régional encourage tous les pays à verser leurs contributions impayées dans les plus brefs délais ou du moins de l'informer des développements à ce chapitre. Pour obtenir de plus amples détails sur l'état des contributions, veuillez communiquer avec le bureau régional de l'AMA.

REPRÉSENTATION DE L'AFRIQUE À L'AMA

Le Gabon a remplacé l'Égypte à titre de représentant de l'Afrique au sein du Conseil de fondation de l'AMA. Son mandat de trois ans prendra fin le 31 décembre 2017. Le Botswana et l'Éthiopie comptent parmi les autres pays siégeant au Conseil de fondation, alors que la Côte d'Ivoire représente l'Afrique au sein de Comité exécutif. L'AMA souhaite la bienvenue à l'Honorable Blaise Louembe, ministre de la Jeunesse et des Sports du Gabon, et lui réitère tout son soutien afin que la voix de l'Afrique soit entendue.

CONVENTION INTERNATIONALE DE L'UNESCO CONTRE LE DOPAGE DANS LE SPORT

Ratifications – huit pays non-signataires: Les huit (8) pays suivants doivent ratifier la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport : République centrafricaine, Djibouti, Guinée Bissau, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Soudan du Sud et Tanzanie.

La situation de Djibouti et de la Tanzanie progresse. Le Parlement djiboutien étudie présentement le dossier alors que le Cabinet tanzanien a approuvé la ratification le 5 février dernier et attend le dépôt du dossier final au Parlement. L'AMA suit de près les développements et les conclusions de ce processus dans tous les pays.

Fonds volontaire de l'UNESCO: Le bureau régional africain de l'AMA a communiqué avec tous les signataires concernés afin qu'ils soumettent leurs projets respectifs au Secrétariat de l'UNESCO. Nous espérons que plusieurs autres pays développeront et présenteront leurs plans à l'UNESCO dans les meilleurs délais, et à temps pour la deuxième réunion du Comité de l'UNESCO prévue au quatrième trimestre de 2015.

Conférence des parties de l'UNESCO – Paris - 29-30 octobre 2015: La Conférence biennale des Parties de l'UNESCO se tiendra les 29 et 30 octobre 2015 à Paris. Des invitations seront acheminées sous peu par le Secrétariat de l'UNESCO, par l'entremise de ses délégués basés à Paris.

Le questionnaire ADLogic de l'UNESCO sera également annexé à cette invitation. Tous les gouvernements qui ont ratifié la Convention sont tenus de remplir et de soumettre ce questionnaire dans le cadre de leur rapport biennal, requis selon les termes de la Convention. Veuillez prendre connaissance de ce document et le compléter.

CALENDRIER 2015

- » Rencontre avec les partenaires du Kenya. Agence antidopage de Chine (CHINADA), Antidopage Norvège (ADN) et Agence mondiale antidopage (AMA) – 28-30 janvier, Nairobi (Kenya).
- » Présence de l'AMA à la réunion des chefs de mission du Comité organisateur des Jeux panafricains (COJA) – 24-26 février, Brazzaville (Congo).
- » Présence de l'AMA à la Convention internationale du sport en Afrique (CISA) – 12-14 mars, Kigali (Rwanda).
- » Symposium de l'AMA pour les organisations antidopage – 24-26 mars, Lausanne (Suisse).
- » ORAD zone IV : Réunion du Conseil de l'ORAD et formation des agents de contrôle du dopage (ACD) – 19-22 avril, Brazzaville (Congo).
- » Rencontre avec les partenaires égyptiens – 26 avril, Le Caire (Égypte).
- » ORAD zone V : Réunion du Conseil de l'ORAD et formation de gestion des résultats – 4-6 mai, Nairobi (Kenya).
- » Réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA – 12-13 mai, Montréal, Québec (Canada).

Veillez acheminer vos commentaires ou suggestions au bureau régional africain de l'AMA: nathalie.bashala@wada-ama.org